

Nom, prénom

Adresse

Ville, la DATE

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat•e aux élections municipales de mars 2026. À l'approche de cette échéance démocratique, la question de la mise en place de **territoires protecteurs des enfants** doit devenir un enjeu central du débat politique local.

C'est dans ce contexte que l'association Mouv'Enfants, mouvement indépendant et apartisan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants, dont **je suis membre OU sympathisant.e**, interpelle les élu·e·s et futur·e·s élu·e·s municipaux afin de connaître leurs engagements.

1. Un constat désormais largement établi

Les violences sexuelles faites aux enfants et l'inceste constituent un phénomène massif, durable et largement documenté. Il traverse tous les milieux sociaux et a lieu aussi bien dans la sphère familiale que dans des espaces collectifs fréquentés par les enfants.

Ce constat n'est plus contesté. Les chiffres sont connus : 160 000 enfants par an subissent des violences sexuelles (source Commission Indépendante sur l'Inceste et les violences Sexuelles faites aux Enfants - CIIVISE). Les mécanismes de domination et de silence sont identifiés, les conséquences à court, moyen et long terme sur la santé, la scolarité et la vie sociale des victimes sont établies.

Ce qui demeure insuffisant, en revanche, c'est la traduction concrète de ce savoir collectif et de cet impératif sociétal dans des politiques publiques locales structurées, lisibles et assumées.

2. Une mobilisation citoyenne forte et durable

Depuis plusieurs années, des victimes, des familles, des professionnels, des associations et des citoyen.ne.s engagé.e.s se mobilisent pour faire reculer le déni, briser le silence et exiger des réponses à la hauteur des enjeux.

Cette mobilisation a permis des avancées majeures dont une meilleure reconnaissance des violences sexuelles, l'évolution du cadre légal, le développement de dispositifs spécialisés.

Elle exprime aujourd'hui une attente claire à l'égard des futurs responsables politiques locaux : que l'engagement ne se limite plus à des déclarations de principe, mais se traduise par des choix politiques concrets, cohérents et évaluables à l'échelle des territoires.

3. L'action publique locale : un levier décisif

Les communes occupent une place centrale dans la construction de territoires protecteurs des enfants. Par leur proximité quotidienne avec les enfants et les familles, par leur rôle d'employeur, d'organisateur de services et de coordinateur d'acteurs, elles disposent de leviers d'action réels et déterminants.

Mettre en place un territoire protecteur des enfants suppose la construction d'une politique publique locale dédiée, articulée autour de la prévention, du repérage, de la protection et de l'orientation, dotée d'une gouvernance claire, de moyens identifiés, de formations obligatoires, de procédures de signalement effectives et d'un suivi transparent.

4. Ce que Mouvement Enfants propose pour construire une culture de la protection

En signant la charte ci-jointe, vous affirmez un engagement politique clair : reconnaître la réalité des violences faites aux enfants, refuser le déni, et agir avec courage et humanisme pour construire des territoires réellement protecteurs, au service des enfants d'aujourd'hui, de demain et de l'ensemble de la population.

Je serai **heureux/se** d'échanger avec vous sur votre vision, vos priorités et les actions que vous envisagez de porter dans ce domaine essentiel.

Dans cette attente, je vous prie de croire, **Madame / Monsieur**, en mes salutations distinguées.

Signature

- contact@mouvenfants.fr pour les personnes qui souhaitent un accompagnement dans les échanges avec leurs élu.e.s / candidat.e.s
- **Toutes les mentions écrites en vert sont à modifier**